

CERTIFICAT

Directive Européenne Ascenseurs 2014/33/EU, Annexe XI (module H1)

Organisme notifié pour la Directive Européenne Ascenseurs sous le n° 26

Vinçotte sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Il est certifié que **Schindler S.A.**

sis à **Boulevard de l'Humanité 241a**
1620 Drogenbos
Belgique

a établi et tient à jour un système de management de la qualité conforme aux exigences de la Directive Européenne Ascenseurs 2014/33/EU pour :

Assurance qualité complète pour la conception, la fabrication, le montage, l'installation, le contrôle final et les essais des ascenseurs.

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit documenté dans le rapport d'audit **61068178**.

Le présent certificat est octroyé moyennant respect du Règlement Général régissant la certification de systèmes de management de la qualité de Vinçotte sa.

Numéro du certificat : **94 QMS 262i CE**
Date de délivrance initiale : **2 mai 2016**
Valable du **2 mai 2022** jusqu'au **30 avril 2025**

Les informations complémentaires concernant le périmètre de ce certificat et l'application des exigences de la Directive Européenne Ascenseurs peuvent être obtenues auprès du titulaire de ce certificat.
Le système d'Assurance Qualité peut être également utilisé dans sa validité pour les procédures d'évaluation de conformité conformément à l'Art. 16, 1.b. i, ii et iii.

Le présent certificat a été octroyé lors de la Commission de Certification du 2 mai 2022 moyennant respect du Règlement Général de Vinçotte sa.



Au nom de l'organisme de certification:

Eric Louys
Président de la Commission de Certification

